

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 9 juillet 2015

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du jeudi 9 juillet 2015**

Date de la convocation : 3 juillet 2015

Heure d'ouverture de la séance : 19 heures **Heure de la clôture** : 22h10

Présents : Jean-Yves MÂCHARD, Mickaël GOUTAZ, Jean-Pierre PASUTTO, Marie-France CHARPENTIER, Stéphanie MATTANA, Julien MOREL, Christian JACQUEMOUD, Fabien COUTURIER, André DERISOUD,

Excusés : Stéphane BURDIN, Stéphane ANTHOINE-MILHOMME

Pouvoirs : Stéphane ANTHOINE MILHOMME a donné procuration à Jean-Yves MÂCHARD

Secrétaire de séance : Mickaël GOUTAZ

1. Approbation du compte rendu du vendredi 5 juin 2015 :

Le Conseil Municipal adopte le compte rendu tel que présenté.

2. Plan d'aménagement du Crêt de Fourche

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la commune est propriétaire de parcelles au lieu-dit « Crêt de Fourche » ; le terrain est relativement plat et surtout il n'est pas dans les zones à risque de la carte des aléas naturels.

Aussi Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'effectuer une pré-étude d'aménagement sur les parcelles communales situées en amont du chef-lieu au lieu-dit « Crêt de Fourche », par l'entreprise SCP DUPONT BERNARD 15 rue des Vieux Moulins 74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE que soit effectuée une pré-étude d'aménagement sur les parcelles communales situées au lieu-dit « Crêt de Fourche ».

RETIENT l'entreprise SCP DUPONT BERNARD 15 rue des Vieux Moulins 74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS pour effectuer cette pré-étude pour un montant de 947.78€ TTC.

3. Convention pour STEP des Vorziers :

Monsieur le Maire rappelle qu'une unité de dépollution de types macrophytes va être construite sur la commune au lieu dit « Peguet.

Le maître d'ouvrage est la Communauté de Communes de la Semine. Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de la Semine a pris une délibération en date du 25 octobre 2005, stipulant que « les communes doivent mettre à disposition le terrain d'assise, la viabilisation des réseaux et le chemin d'accès. ».

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 9 juillet 2015

La commune de Vanz y a donc acheté la parcelle A 863 où doit être implantée la STEP. Elle devra aussi supporter les frais de viabilité de réseaux et de chemin d'accès.

La commune de Chessenaz utilisera cette unité de dépollution. Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré Monsieur CHAUMONTET, maire de Chessenaz, et qu'il s'engage à participer aux frais. Une convention devra être effectuée entre les deux communes. Monsieur Mâchard rencontrera Mr Chaumontet début septembre pour finaliser cette convention.

4. Commune Nouvelle :

Monsieur le Maire explique qu'une réunion des maires des communes de la Communauté de Communes a eu lieu pour étudier la création d'une commune nouvelle sur le territoire de la Semine. Le cabinet KPMG, mandaté par la Communauté de Communes de la Semine leur a présenté les enjeux fiscaux liés à la création d'une commune nouvelle ainsi qu'une simulation de la baisse des dotations de l'Etat.

Les Maires ont souhaité qu'une réunion impliquant tous les conseillers municipaux ait lieu.

Cette réunion s'est déroulée le 6 juillet dernier en présence de Monsieur le Préfet et Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement à Eloise.

Suite à cette rencontre les maires souhaitent qu'avant le 15 septembre 2015 leurs différents Conseils Municipaux se prononcent sur la création d'une commune Nouvelle.

Une discussion s'engage entre élus sur l'engagement de la commune de VANZY pour continuer les démarches entreprises en vue de la création d'une Commune Nouvelle :

*« Création avec l'ensemble des communes de la Communauté de Communes ou une partie des communes ?
A partir du 01/01/2016 ou du 01/01/2017 ? ou encore plus tard ? »*

Monsieur le Maire se positionne et émet un avis favorable sur l'engagement de la commune de VANZY. Toutefois il souhaiterait voir la commune nouvelle se former avec les 6 autres communes de la Semine afin de conserver le travail effectué et les acquis obtenus depuis 40 ans; l'identité du territoire serait ainsi conservée.

Après un débat très fructueux **les élus émettent un avis favorable à l'engagement de la commune de VANZY dans la Commune Nouvelle dès le 01/01/2016 soit avec l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Semine soit avec une partie des communes.**

Ils souhaitent que la population soit informée de ce choix et proposent une réunion publique en septembre 2015.

5. PLUi/PLH

Le 29 juin 2015, le Conseil Communautaire a proposé de créer une commission supplémentaire : la commission PLUi – PLH. Cette commission est composée de 6 groupes de travail thématiques chargés de présenter leurs travaux en commission PLUi – PLH :

- Social – PLH
- Promotion communication
- Assainissement AEP – EP
- Equipements – loisirs – voirie
- Economie – ZAC - agriculture
- Environnement – paysage – agriculture

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 9 juillet 2015

Pour début Octobre, Monsieur le Maire invite chaque conseiller qui le souhaite, à se positionner dans la commission qui lui convient.

6. Location salle communale :

Vu la délibération de 2 mars 2004 fixant le prix de location de la salle à 80 euros,
Considérant qu'il n'y a pas eu d'augmentation de la location depuis 11 ans,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE de porter le prix de la location de la salle communale à **100 euros - cent euros** –à compter du **15/07/2015**.
DECIDE qu'un chèque de caution de **350 euros - trois cent cinquante euros** – sera demandé lors de la remise des clés.

7. Urbanisme :

DP 07429115X0004 FRANCISOD Josiane 33 chemin d'Essertoux 74270 VANZY
Transformation d'un garage (changement de matériaux)
Parcelle : A 251
Avis favorable

DP 0729115X006 NOWAK Alexandre 67 route de frangy 74270 VANZY
Création d'une véranda
Parcelle : A 152
Avis favorable

8. Questions diverses :

✚ Salle des associations :

Monsieur le Maire explique qu'il serait souhaitable d'installer une chaudière pour la salle des associations pour cet hiver. L'entreprise DUCLOS Philippe a été sollicitée pour établir un devis. Des explications complémentaires sont nécessaires pour donner suite à ce devis. Mr Couturier se chargera d'appeler Mr DUCLOS.

✚ Associations des jeunes agriculteurs :

Vu le courrier des jeunes agriculteurs des cantons de Frangy-Seysse du 1^{er} juillet dernier expliquant qu'ils organisent un Comice Agricole où aura lieu plusieurs concours de races bovines le dimanche 13 septembre 2015 à Frangy.

Vu leur demande de la participation financière de la commune
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide d'accorder une subvention de 100€ - cents euros- comme participation financière aux Jeunes Agriculteurs des cantons de Frangy-Seysse pour le Comice Agricole qu'il organise le 13 septembre 2015 à Frangy.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 9 juillet 2015

⚡ Traversée du chef-lieu :

Les bordures sur îlots centraux de la traversée du chef-lieu se décollent. Monsieur André DERISOUD propose d'envoyer un courrier à l'entreprise EIFFAGE et au cabinet PROFIL ETUDE. Une procédure avec l'assurance protection juridique peut être envisagée dans un second temps.

⚡ Transports scolaire :

L'aménagement du carrefour de Chatenod est prévu pour qu'un car de grande capacité puisse passer et ainsi transporter tous les enfants. Des démarches sont en cours pour acheter une bande de terrain le long du carrefour.

⚡ Fête du Pain :

Le 30 Août prochain l'amicale des hameaux, accompagnée des membres du CCAS, des chasseurs et du Club des hirondelles organise un vide grenier et la fête du pain.

Le four communal situé « route de Martian » va être nettoyé par les élus. 2 dates sont retenues le 18 et 25 juillet 2015 à 8h.

⚡ SIVOS :

Le SIVOS a décidé pour l'année prochaine d'effectuer la cuisine de la cantine sur place et a retenu la candidature de Monsieur MÂCHARD pour le poste de responsable de cuisine.

De ce fait Mr Mâchard a envoyé sa démission à Mme la Sous-Préfète. Le conseil Municipal devra délibérer pour désigner un nouveau membre du SIVOS.

La décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h10.

Le secrétaire,
Mickaël GOUTAZ



Le Maire,
Jean-Yves MÂCHARD

